

# **Compte-rendu 1<sup>er</sup> Conseil d'école**

**lundi 13 novembre 2023 18h00**

**école maternelle du Paradis, route d'Orléans St Doulchard,**

## Membres présents:

- Représentants des parents d'élèves : Mmes Douarin, El Massoudi et M. Zanchetta
- Mairie de Saint-Doulchard : Mmes Chapat et Barachet (affaires scolaires)
- Enseignantes : Mmes Vallet, Moreau et Busa.
- Déléguée départementale de l'Education Nationale : Mme Pitault

## Membre absente excusée:

- Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Goblet

## **ORDRE DU JOUR.**

### **A.Règlement du conseil d'école.**

Le règlement du conseil d'école a été présenté et approuvé par l'ensemble des participants.

### **B. Règlement intérieur + charte internet + charte de la laïcité.**

Le règlement intérieur basé sur le règlement départemental a été présenté. Ce dernier a été adopté.

La Charte internet ainsi que la Charte de la laïcité lui sont adjointes.

Le règlement et la charte de la laïcité seront donnés à chaque famille.

Tous ces documents se retrouvent sur le blog de l'école.

### **C. PPMS (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs).**

3 sortes d'exercices doivent être effectués lors de l'année scolaire

- Un exercice intrusion réalisé le jeudi 5 octobre à 14h30, les enfants se sont cachés dans les classes et sont restés silencieux.
- Un exercice évacuation incendie a été réalisé le mardi 26 septembre au matin : le déclenchement de l'alarme incendie entraîne la sortie dans le calme de tous les enfants.
- Un exercice de mise à l'abri à l'intérieur sera réalisé prochainement. En cas de danger extérieur (inondation, tempête...), toutes les classes s'abritent dans une zone de l'école. Une feuille d'informations sera donnée aux familles.

Au total, 1 exercice intrusion, 3 exercices incendie et 2 exercices de mise à l'abri seront réalisés durant l'année scolaire.

### **D. Coopérative scolaire.**

Une coopérative scolaire existe dans l'école. Une éventuelle participation financière peut être demandée ponctuellement aux familles pour chaque sortie.

Voici le détail financier de la précédente année scolaire :

2 spectacles MCB + 2 cinémas MCB + 1 spectacle à l'école + 1 spectacle centre socio pour un total de 27 euros par enfant. Chaque famille a participé à hauteur de 13,5 euros par enfant.

La coopérative scolaire a pris en charge la différence (810 euros + 75 euros de transport vers Allogny soit 885 euros)

Les entrées d'argent : 683 euros de photos scolaires, 480 euros de subvention municipale et 147 euros d'une opération vente de sacs.

En terme de bus pour l'année 2022/2023 :

9 trajets A/R pour la piscine, 5 pour la médiathèque, 1 pour le domaine de Varye, 4 pour le centre socio, 1 pour le museum, 8 pour la MCB et 1 pour Allogny.

Pour un total de 70 x 9 pour Bourges soit 630 euros (à la charge de la municipalité)

Le transport vers Allogny a été offert à hauteur de 150 euros, la différence a été prise en charge par la coopérative scolaire.

Nous débutons l'année avec une somme de 336 euros sur le compte de la coopérative scolaire.

Pour la prochaine année scolaire, la municipalité financera 6 bus vers Bourges.

Un rectificatif est à apporter concernant une information donnée par l'Amicale des parents sur son bulletin d'adhésion : la donation de 1700 euros partagée entre les 2 écoles a été effectuée en janvier 2019 (c'est la dernière effectuée à ce jour).

### **E. Rentrée 2023.**

Les effectifs actuels sont :

Classe de Mme Vallet : 20 PS

Classe de Mme Moreau : 16 MS

Classe de Mme Busa : 22 GS soit à ce jour 58 enfants soit une moyenne de 19.3.

La campagne de prévisions pour la rentrée 2024 commence : entre 15 et 20 enfants sont prévus pour la PS.

### **F. Le projet d'école.**

Cette année, il s'agit d'un avenant au projet d'école avec pour axes principaux :

la mise en place de l'APC pour tous et d'un temps de consolidation les vendredis après-midis pour ceux qui ne pourraient venir à l'APC ;

le début d'un parcours culturel en proposant des spectacles vivants, des expositions et la participation à diverses actions ;

la liaison école/famille avec la présence d'un blog d'école, d'un cahier de classe (MS et GS) qui circule dans les familles, d'un cahier « P'tit Loup » chez les PS qui permet à chaque enfant d'amener la peluche à la maison et de raconter son week-end en sa compagnie ;

d'une adresse internet d'école qui permet de communiquer rapidement auprès de tous ;

de la sollicitation des parents pour accompagner ou encadrer certaines activités.

### **G. Vie scolaire.**

Le plan Vigipirate « urgence attentat » a été activé. Rappel : une vérification de l'identité sera réalisée lorsqu'une nouvelle personne viendra chercher un enfant.

Le décloisonnement des après-midis permet d'organiser dans un premier temps une activité sportive en mixant des MS et des GS puis une activité de graphisme/écriture avec des GS.

Chaque classe a été composée de 3 groupes pour permettre une alternance du lundi au jeudi.

12 mardis dans l'année, M. Benoit vient prendre en charge la classe de GS pour permettre à la directrice d'effectuer la décharge de direction.

La visite médicale des MS par les services de PMI a eu lieu au début du mois d'octobre. Les infirmières reviendront en 2024 pour les PS les plus âgés.

Début de l'APC à la rentrée de Toussaint : les MS de 11h25 à 11h55, les GS de 11h25 à 11h55.

Les PS commenceront à la rentrée de janvier.

Les APC sont proposées à tous les enfants.

Une somme de 110 euros a été donnée à chaque classe par la Mairie permettant l'achat de jeux pour Noël. L'équipe pédagogique remercie la mairie pour cette dotation.

Pour les MS et les GS, le choix s'est dirigé vers un nouveau support pour écouter des histoires : le *bookinou*. Il permet d'enregistrer des histoires connues ou créées et une écoute libre pour les enfants d'albums.

Les PS découvriront ce support dans le courant de l'année.

Des véhicules ont été choisis pour les petits pour renouveler les jeux pendant le temps de récréation.

Pour obtenir des informations sur le déroulement de la cantine pour les enfants, les parents peuvent directement s'adresser à nos ATSEM qui encadrent ce moment. Leur bienveillance, leur patience et leur écoute pendant les temps scolaires et périscolaires sont appréciés par les parents.

Vigilance concernant les prochaines vacances de printemps qui pourraient être déplacées comme il y a 6 ans : proximité entre la reprise et le week-end de l'Ascension.

Nous essayons de prévenir le plus possible en amont pour que les parents puissent s'organiser pour accompagner lors de sortie. Cependant, il peut arriver comme lors de la visite de l'exposition à la médiathèque que ce délai soit réduit à une dizaine de jours.

## **H. Actions pédagogiques réalisées, en cours et à venir.**

Le fil rouge de l'année est : 2024, année Olympique. Chaque fin de période sera marquée par la couleur d'un anneau olympique. Le vendredi 20 octobre fut bleu.

L'équipe a décidé de mettre en place son propre prix de Incorruptibles : un choix plus restreint de livres (4), mieux adaptés aux 3 niveaux avec des types de livres variés : le documentaire, l'imagier, l'album. L'album permettra d'aborder les stéréotypes et l'imagier différents sports.

Les 3 classes ont participé à « la Grande Lessive », le jeudi 19 octobre.

Les 3 classes ont participé à « La semaine du goût ».

Les 3 classes participent à « Maternelle et cinéma » : « A table » le mardi 28 novembre au matin.

Les GS et les MS sont allés chacun une fois à la médiathèque (le 17 octobre et le 19 octobre) pour la visite de l'exposition « Rataplume ». Les enfants ont participé à la décoration de la médiathèque pour cette occasion.

Un parent de MS est venu le vendredi 20 octobre au matin pour encadrer des jeux à règles.

Nous sommes en attente de spectacles à la Maison de la Culture : les jauges restreintes des spectacles (40) limitent beaucoup les possibilités.

Des parents de GS vont venir s'occuper du renouvellement de l'emprunt de livres à la BCD de l'école, le vendredi après-midi.

Un spectacle de Noël (Les lutins du voyage, mission top cyclette) sera offert par la Mairie aux enfants, le mardi 12 décembre au matin au centre socio culturel.

### **I. Travaux et aménagements.**

Des stores extérieurs ont été installés lors des vacances de la Toussaint pour la classe des petits.

La BCD a subi quelques transformations avec l'apport de nouveaux meubles qui permettront une meilleure visualisation des livres et une facilitation pour faire des choix.

### **J. Questions diverses.**

Les parents adressent leurs remerciements à l'assemble des animateurs du péri-scolaire.

Le remplissage du tableau permet d'identifier la personne venant rechercher un enfant et l'indication de l'heure permet d'identifier les éventuels retardataires.

Mme Chapat indique que la moquette installée dans la cantine est une moquette professionnelle, conçue pour cet endroit, qu'elle permet d'atténuer le bruit. Elle ajoute qu'un aspirateur plus puissant a été fourni pour effectuer le nettoyage. Son changement n'est pas d'actualité car elle n'est pas abimée.

D'après le procès-verbal du 21 novembre 2023,

Les représentants des parents d'élèves de l'école maternelle du Paradis